

Giovanni Amendola, « Maggioranza e minoranza »

Mentre l'on. Mussolini ripete la manifestazione del suo proposito di voler ricondurre al fascismo nei limiti della legalità e della disciplina, si ripete altresì con frequenza – che non accenna a diminuire – il fenomeno delle elezioni amministrative con relativa conquista di maggioranza e minoranza da parte di fascisti o sedicenti fascisti. « Maggioranza e minoranza » : ecco la formola che esprime a meraviglia l'intima aspirazione di quegli individui che sono accorsi, frettolosi e dimentichi di ogni precedente atteggiamento, verso il partito che rappresentava, agli occhi loro, la promessa del dominio assoluto e dello spadroneggiamento completo ed incontrollato, nel campo della vita politica ed amministrativa. Maggioranza e minoranza : ecco la formola luminosa che, in mancanza di un programma concreto, tiene vantaggiosamente lùogo a venti programmi nell'insaziata bramosia di quei molti fervidi patrioti che hanno riconosciuto la loro vocazione « nazionale » tra l'ottobre e il novembre dello scorso anno.

È bene che l'attenzione degli italiani si fissi con un po' di calma su questo fenomeno : mentre il Governo fascista sta considerando il sistema « maggioritario » che deve, sul terreno elettorale, prendere il posto della proporzionale. Sistema « maggioritario » ? Qualcuno che ha cercato di indovinarne i connotati badando alle interviste del comm. Bianchi, ha proposto di chiamarlo invece sistema « minoritario » : noi che, con tutto il riguardo dovuto al segretario generale del Ministero dell'Interno,

Giovanni Amendola, « Majorité et minorité »

Alors que l'hon. Mussolini¹ répète son intention de ramener le fascisme dans les limites de la légalité et de la discipline, se répète aussi fréquemment – sans signe d'affaiblissement – le phénomène des élections municipales avec la conquête relative de la majorité et de la minorité de la part des fascistes ou d'autoproclamés fascistes. « Majorité et minorité » : telle est la formule qui exprime à merveille l'aspiration intime de ces individus qui se sont précipités, hâtifs et oublieux de toutes les attitudes antérieures, vers le parti qui représente, à leurs yeux, la promesse d'une domination absolue et d'une emprise complète et incontrôlée dans le domaine de la vie politique et municipale. Majorité et minorité : voici la formule lumineuse qui, à défaut d'un programme concret, tient lieu avantageusement de programme à vingt de ces nombreux patriotes fervents qui, dans leur insatiable convoitise, ont reconnu leur vocation « nationale » entre octobre et novembre de l'année dernière².

Il est bon que l'attention des Italiens se fixe avec un peu de calme sur ce phénomène : le gouvernement fasciste envisage que le système « majoritaire » doive, dans le domaine électoral, prendre la place du système proportionnel. Système « majoritaire » ? Quelqu'un qui a essayé en examinant les interviews du commandant Bianchi³ d'en deviner les contours a proposé de l'appeler plutôt système « minoritaire » : nous, qui, avec tout le respect que nous devons au secrétaire général du ministère de l'Intérieur, inclinons à accorder une importance majeure à la réalité

1 Abréviation pour honorable, prédicat honorifique ici utilisé puisque Mussolini était alors le président du Conseil des ministres depuis le 31 octobre 1922.

2 C'est-à-dire durant la marche sur Rome.

3 Il s'agit de Michele Bianchi, un fasciste de la première heure qui est à ce moment le secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

incliniamo ad attribuire importanza anche maggiore alla realtà elettorale di tutte le domeniche, dubitiamo assai che non si debba finire per chiamarlo, con più verità, « sistema totalitario » !

Sta di fatto che, dalle prime elezioni avvenute subito dopo l'avvento del Governo fascista fino al caso del comune di Sanza (l'ultimo di cui ci sia giunta notizia) il metodo è rimasto sempre uguale a sè stesso, e si è trasportato, lungo tutti questi mesi, di domenica in domenica, con immutabile monotonia. In che cosa consista questo metodo è presto detto. Si costituisce, prima, grazie all'azione combinata del prefetto e del segretario politico fascista, la lista di maggioranza composta per tre quarti, o quattro quinti o cinque sestimi, o comunque si voglia, di lupi fascisti, e per la rimanente quota parte di fiduciose pecore non rognose : quanto alla minoranza si provvede diffidando con mezzi che variano a seconda dei casi, tutti coloro che potrebbero farne parte, come candidati, dal commettere la grave imprudenza di lasciarvisi includere. Quasi sempre la diffida ottiene il suo effetto, sia pure attraverso dignitose formule di astensione, che coprono la ritirata dei partiti organizzati costretti a capitolare : ed allora, accanto alla lista di maggioranza, il segretario politico, premurosamente aiutato dal prefetto, ne costituisce un'altra di minoranza coi medesimi criteri che hanno servito per mettere insieme la prima. La domenica elettorale – preceduta o meno, a seconda dei casi, da cortei e da sbandieramenti fascisti – registra, in generale, l'indifferenza e lo squagliamento del corpo elettorale, che reagisce passivamente alla violenza subita. Di fronte a questa reazione passiva, l'atteggiamento delle autorità fasciste varia, a seconda delle situazioni e del temperamento degli uomini. Quando si ha la fortuna di avere a che fare con gente pratica e di umore piacevole, torna in onore l'antica e sempre verde pastetta : giacchè l'assenza della parte avversa, e l'aver partita vinta in anticipo, rende facile ed allegro il passaggio per le urne venti o trenta volte di seguito delle medesime persone, oppure la introduzione nelle urne – senza

électorale de chaque dimanche, doutons fort qu'il ne faille pas finir par l'appeler, avec plus de vérité, un « système totalitaire » !

Le fait est que, depuis les premières élections qui ont eu lieu immédiatement après l'avènement du gouvernement fasciste jusqu'au cas de la municipalité de Sanza⁴ (la dernière dont nous ayons été informés), la méthode est toujours restée la même, et s'est répétée chaque dimanche avec une monotonie immuable tout au long de ces mois. Nous pouvons vite dire en quoi consiste cette méthode. Tout d'abord, grâce à l'action conjuguée du préfet et du secrétaire politique fasciste, une liste de majorité est constituée, aux trois quarts, ou quatre cinquièmes, ou cinq sixièmes, ou comme on voudra, de loups fascistes, et pour le reste de moutons confiants et non galeux : quant à celle de minorité, elle est faite en mettant en garde, avec des moyens qui varient selon les cas, tous ceux qui pourraient en faire partie comme candidats de commettre une grave imprudence en s'y laissant inclure. Presque toujours, l'avertissement fait son effet, et ce sont alors de dignes formules d'abstentions, qui couvrent le recul des partis organisés contraints de capituler : et alors, à côté de la liste de majorité, le secrétaire politique, attentivement aidé par le préfet, en constitue une autre, de minorité, avec les mêmes critères qui ont servi à constituer la première. Le dimanche électoral – précédé ou non, selon le cas, par des cortèges et des drapeaux fascistes – enregistre, en général, l'indifférence et la liquidation du corps électoral, qui réagit passivement à la violence qu'il a subie. Face à cette réaction passive, l'attitude des autorités fascistes varie selon la situation et le tempérament des hommes. Quand on a la chance d'avoir affaire à des gens pratiques et d'humeur plaisante, l'antique et persistante fraude électorale revient à l'honneur : puisque l'absence du camp adverse, et le fait d'avoir gagné la partie d'avance, rend facile et joyeux aux mêmes personnes de passer vingt ou trente fois par les urnes, ou d'introduire dans l'urne – sans que personne n'ait à s'en soucier – tous les bulletins nécessaires pour passer de 20 ou 25

4 Petite commune en Campanie, dans le sud de l'Italie, où les fascistes ont présenté deux listes quasi identiques et ont empêché la présentation d'autres listes.

che nessuno debba disturbarci – di tutte quelle schede che occorrono per passare dal 20 o 25 per cento di votanti all'80, 90 e perfino cento per cento di un caso memorando (o gloriosi pastettari che con fascistica baldanza rischiate di precipitare al 101 per cento !) che debbono poi, a mezzo della « Stefani », essere offerti alla crescente ammirazione degli italiani. Ma non sempre si ha la fortuna d'incontrare sulla propria strada, gente pratica e di piacevole umore !

Spesso, chi ha compiuto – con la sicurezza della violenza impunita, e col « presentat'arm » degli organi di P. S. e di un'autorità politica pronta a trovar tutto regolarissimo – la grande prodezza di confezionare, nel modo sopra descritto, una lista di maggioranza ed una di minoranza, sente di non poter rinunciare all'eroismo che occorre per costringere, in quelle condizioni, i pacifici cittadini ad uscire di casa, a recarsi forzatamente alle urne ed a deporre nelle medesime l'unica scheda possibile e disponibile. Allora accade qualche cosa che in generale rassomiglia a quanto è accaduto, pochi giorni fa, a Sanza. Squadre di fascisti, fatte affluire da tutti i comuni vicini, si concentrarono sul luogo, ed occuparono il paese, circondandolo di un cordone che impediva l'entrata e l'uscita a chiunque non avesse ottenuto il permesso della autorità fascista. Per uscire dal paese e recarsi in campagna a lavorare, i contadini – che costituiscono i nove decimi della popolazione di Sanza – dovevano presentare al cordone un certificato attestante che avevano votato. E poichè, nonostante tutto, la gente che si decideva a recarsi a votare era pochina, nel pomeriggio squadre armate cominciarono a girare per le case, costringendo gli elettori ad uscire dalle loro abitazioni per deporre nell'urna la scheda che veniva loro consegnata da appositi agenti. E lo zelo di queste squadre arrivò fino al punto di recarsi al domicilio di taluno dei vecchi amministratori – che non si erano presentati « pro bono pacis » – e da costringerli a votare... contro

pour cent d'électeurs à 80, 90, et même à cent pour cent dans un cas mémorable (ô glorieux fraudeurs qui avec une audace fasciste risquiez de passer à 101 pour cent !) ces résultats doivent ensuite, par le biais de la « Stefani⁵ », être offert à l'admiration grandissante des Italiens. Mais vous n'avez pas toujours la chance de croiser sur votre chemin des gens pratiques et d'humeur agréable !

Souvent, ceux qui ont accompli – avec la sécurité d'une violence impunie, avec le « présentez armes » des pouvoirs publics et d'une autorité politique prête à trouver tout parfaitement régulier – le grand exploit de dresser, de la manière décrite ci-dessus, une liste de majorité et une liste de minorité, se sentent incapables de renoncer à l'héroïsme qu'il faut pour contraindre, dans ces conditions, de paisibles citoyens à sortir de leur maison, à se rendre de force aux urnes et à y déposer le seul bulletin possible et disponible. Il se passe alors quelque chose qui, en général, ressemble à ce qui s'est passé il y a quelques jours à Sanza. Des squadristes, amenés de toutes les municipalités voisines, se sont concentrés sur place et ont occupé la ville, l'entourant d'un cordon qui empêchait l'entrée et la sortie à quiconque n'avait pas obtenu l'autorisation de l'autorité fasciste. Pour quitter le village et aller travailler dans les champs, les paysans – qui représentent les neuf dixièmes de la population de Sanza – ont dû présenter au cordon un certificat attestant qu'ils avaient voté. Et comme, malgré tout, les personnes qui ont décidé d'aller voter étaient peu nombreuses, dans l'après-midi, des équipes armées ont commencé à faire le tour des maisons, obligeant les électeurs à sortir de chez eux pour déposer dans l'urne le bulletin qui leur avait été remis par des agents spéciaux. Et le zèle de ces équipes est allé jusqu'à se rendre au domicile de certains des anciens dirigeants – qui ne s'étaient pas présenté « pro bono pacis⁶ » – et ils les ont forcés à voter... contre eux-mêmes !

5 L'agence Stefani est une agence de presse qui a toujours été très proche du gouvernement italien.

6 Locution latine qui signifie : par amour de la paix.

sè stessi !

Con questo metodo si vanno costituendo, in tutta Italia, amministrazioni cosiddette fasciste – in realtà dominate da quegli elementi che hanno avuto l'accortezza di andare sollecitamente ad occupare quelle posizioni « fasciste » che la ingenuità dei capi del partito dominante, e soprattutto la fantastica fame di medaglino che strazia tanti neofiti del più truce antiparlamentarismo, hanno costituito in tutti i comuni e comunelli del Regno. Ora, nel fatto, tali posizioni sono state occupate dagli elementi più svariati: in generale da quegli elementi che avevano precedentemente perduto le amministrazioni comunali o per la cattiva prova fatta, o perchè rimasti in minoranza, e nel migliore dei casi da giovani e giovanissimi privi di qualsiasi esperienza o capacità amministrativa, ma dotati, in compenso, di un formidabile appetito e della più avventurosa ambizione. Così, specialmente nelle regioni dove il gagliardetto fascista non ha potuto offrire il suo simbolo alla riscossa di organiche forze di destra, le amministrazioni neofasciste rappresentano uno strano miscuglio di vecchi elementi più o meno avariati e di nuovi elementi più o meno immaturi. Si va in tal modo ricostituendo, grazie alla violenza, tutta una situazione precaria di amministrazioni locali, somigliante assai a quella che si produsse nel '20 dopo la conquista delle medesime amministrazioni da parte dei rossi.

Anche allora l'incompetenza e lo spirito di sopraffazione si affermarono su di un terreno concimato dalla violenza elettorale : ne risultò il danno delle finanze comunali, ed il sordo rancore che andò montando, come una marea, dal fondo delle coscienze private, fino al giorno in cui scoppiò la reazione fascista.

Oggi, mentre un'oculata politica interna, potrebbe finalmente consentire di dare un po' di equilibrio e di stabilità alle amministrazioni comunali, noi assistiamo invece al ripetersi, assai malinconico, del medesimo fenomeno del '20. Tutto ciò indurrebbe a disperare della capacità degli italiani di godere il beneficio di libere istituzioni, ed a credere che essi sono

C'est avec cette méthode que se constituent, dans toute l'Italie, des municipalités dites fascistes – en réalité dominées par des éléments qui ont eu la prévoyance d'aller rapidement occuper ces positions « fascistes » que la naïveté des dirigeants du parti dominant, et surtout le fantastique appétit de médailles qui tourmente tant de néophytes de l'antiparlamentarisme le plus farouche, ont constitués dans toutes les municipalités et communes du Royaume. Or, en fait, ces postes ont été occupés par les éléments les plus divers : en général, par ceux qui avaient précédemment perdu les administrations municipales, soit parce qu'ils y avaient été mauvais, soit parce qu'ils y étaient restés en minorité, et dans le meilleur des cas, par des jeunes et très jeunes gens dépourvus de toute expérience ou capacité administrative, mais dotés, en revanche, d'un appétit redoutable et de l'ambition la plus aventureuse. Ainsi, surtout dans les régions où le fanion fasciste n'a pas pu offrir son symbole à la rescousse des forces organiques de droite, les administrations néofascistes représentent un étrange mélange d'éléments anciens plus ou moins avariés et d'éléments nouveaux plus ou moins immatures. Ainsi se reconstitue, grâce à la violence, toute une situation précaire des administrations locales, très semblable à celle qui s'est produite en 1920 après la conquête de ces mêmes municipalités par les rouges.

Déjà à ce moment, l'incompétence et l'esprit de domination s'affirmèrent sur un terrain fertilisé par la violence électorale : il en résulta la dégradation des finances municipales, et la sourde rancœur qui montait, comme une marée, du fond des consciences privées, jusqu'au jour où éclata la réaction fasciste.

Aujourd'hui, alors qu'une politique intérieure avisée pourrait enfin permettre de redonner un peu d'équilibre et de stabilité aux administrations municipales, on assiste au contraire à la répétition, vraiment triste, du même phénomène qu'en 1920. Tout ceci conduirait à désespérer de la capacité des Italiens à jouir du bénéfice d'institutions libres, et à croire qu'ils sont condamnés à se tourmenter, dans le jeu fatal des factions, mut par un besoin

condannati a tormentarsi, nel gioco fatale delle fazioni interne, mossi da un bisogno forsennato di sterile sopraffazione reciproca !

Noi, che in questa disgraziata tendenza della nostra psicologia di popolo vediamo la causa fondamentale della nostra debolezza ed impotenza durante i secoli del servaggio, e che siamo fermamente convinti della possibilità di costringere, nell'ora attuale, con mano ferma, tutte le fazioni a rispettare il limite insuperabile della legge e del diritto comune, constatiamo con vivo rammarico che il Governo è assente o impotente (non vogliamo affermare che sia volontariamente complice) di fronte al disfrenarsi delle brame e degli arbitrii che perpetuano il regno del disordine e della sopraffazione nella vita dei nostri comuni. E quando sentiamo l'on. Mussolini parlare ai suoi il linguaggio della legalità e della disciplina, non possiamo fare a meno di domandarci: « Se tali sono i criteri direttivi ed i propositi, non fa forse difetto la forza occorrente per imporre, nel fatto, alla folla riluttante dei seguaci, la legalità e la disciplina? Non ci troviamo, forse, per un caso singolare, dinnanzi al vivente paradosso di una maschera dittatoriale che copre e nasconde la reale e irrefrenabile anarchia degli innumerevoli arbitrii individuali ? ».

Queste domande, sorte qua e là, si vanno oggi rapidamente diffondendo nella coscienza degli italiani. Se in alto non vi è malafede, vi è debolezza: ecco il dilemma che non è possibile evitare. Quando, a sei mesi dall'avvento del fascismo al governo, non si trova ancora modo di impedire i concentramenti nei comuni dove si debbono fare le elezioni, quando dopo avere nei primi giorni di novembre, represso l'occupazione violenta dei municipi, e respinto le dimissioni forzate degli amministratori, si consente pieno sviluppo ad una tecnica che va dall'imposizione minacciosa delle dimissioni fatta a mezzo del commissario prefettizio, alle dimissioni artificiosamente provocate nel seno dei consigli comunali, e che ha come termine finale la conquista di un numero

forcené de stériles dominations réciproques.

Nous, qui dans cette malheureuse tendance de la psychologie de notre peuple voyons la cause fondamentale de notre faiblesse et de notre impuissance durant les siècles de servitude, et qui sommes fermement convaincus de la possibilité de contraindre, à l'heure actuelle, d'une main ferme, toutes les factions à respecter la limite infranchissable de la loi et du droit commun, nous constatons avec un vif regret que le Gouvernement est absent ou impuissant (nous ne voulons pas affirmer qu'il est volontairement complice) face aux convoitises et à l'arbitraire qui perpétuent le règne du désordre et de l'oppression dans la vie de nos municipalités. Et quand nous entendons l'hon. Mussolini parler à ses partisans le langage de la légalité et de la discipline, on ne peut s'empêcher de se demander : « Si tels sont les critères directeurs et les intentions, en fait, ne manque-t-il pas de la force nécessaire pour imposer la légalité et la discipline à la foule réticente de ses partisans ? Ne sommes-nous pas, peut-être, par un cas singulier, devant le vivant paradoxe d'un masque dictatorial qui recouvre et cache l'anarchie réelle et irrépressible des innombrables abus individuels ? »

Ces questions, qui ont surgi ici et là, se répandent maintenant rapidement dans la conscience des Italiens. Si en haut, il n'y a pas de mauvaise foi, il y a de la faiblesse : c'est un dilemme qu'on ne peut éviter. Quand, six mois après l'avènement du fascisme au Gouvernement, il n'y a toujours pas moyen d'empêcher les rassemblements dans les communes où doivent se tenir des élections, quand après avoir, dans les premiers jours de novembre, réprimé l'occupation violente des mairies, et rejeté les démissions forcées des municipaux⁷, on laisse s'épanouir une technique qui va de l'imposition menaçante de démissions par le commissaire préfectoral, à la démission artificiellement provoquée au sein des conseils communaux, et qui a pour résultat final la

7 Le texte mérite ici quelques précisions. L'occupation violente des mairies a été le fait de fascistes qui ont forcé des maires et conseils municipaux à démissionner. Le tout nouveau Gouvernement fasciste a dû symboliquement réprimer ces actions et rétablir les anciens municipaux.

sempre crescente di comuni, col metodo più sopra descritto – quando ciò può verificarsi –, se non ci troviamo di fronte ad un piano subdolo di manomissione generale delle amministrazioni locali, ci troviamo indubbiamente di fronte ad un caso di debolezza impressionante. In verità, noi conosciamo molti uomini deboli del « cessato regime » che avrebbero saputo cavarsela alquanto meglio !

Ma intanto il disordine amministrativo si accresce ogni domenica che passa – il rancore dilaga silenziosamente negli animi, costretti a dissimulare : ed in questa atmosfera dovremmo prepararci a ragionare del nuovo sistema elettorale politico !

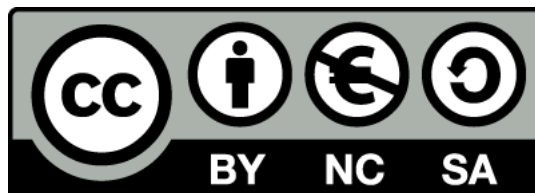
Il Mondo, 12 maggio 1923

conquête d'un nombre toujours croissant de municipalités, avec la méthode décrite ci-dessus – quand on peut faire des vérifications –, si nous ne sommes pas face à un plan sournois de manipulation générale des administrations locales, nous sommes sans aucun doute face à un cas de faiblesse impressionnante. En vérité, nous connaissons beaucoup d'hommes faibles du « défunt régime » qui auraient su s'en sortir un peu mieux !

Mais en attendant, le désordre administratif grandit chaque dimanche qui passe – le ressentiment se répand silencieusement dans les âmes, contraintes de dissimuler : et dans cette atmosphère il faudrait se préparer à réfléchir au nouveau système électoral politique⁸ !

Il Mondo, 12 mai 1923

Pour la traduction en français : Damir Cieniewicz, 2022. <https://retourauxsourceshistoire.wordpress.com/>



⁸ Indiquons la suite, peu de temps après cet article et ces événements, le 4 juin 1923, Giacomo Acerbo, alors sous-secrétaire du Conseil des ministres, présenta au Conseil des ministres un projet de loi pour réformer le mode de scrutin qui fut approuvé. Une commission parlementaire de la Chambre des députés travailla ensuite le texte qui devint la loi Acerbo le 18 décembre 1923. Cette loi permit l'adoption d'un système majoritaire pour l'élection du parlement sur une base nationale, le parti ou la liste qui remportait une majorité relative de plus de 25 % se voyait attribuer les 2/3 des sièges du Parlement soit 65 %. Le tiers restant était distribué de manière proportionnelle aux autres partis ou listes. Cette loi permit au fascisme de s'imposer définitivement au Parlement. Au niveau des municipalités, les maires et conseils municipaux furent abolis le 4 février 1926 (loi no. 237) et leurs pouvoirs furent transférés au podestat (c'était le premier magistrat dans certaines villes italiennes à l'époque médiévale) qui était nommé par décret royal, en réalité par le parti fasciste, pour une période de 5 ans et révocable à tous moments.